

ARRETE n  2021-54
RELATIF A LA COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE

ELECTIONS
A distance par voie  lectronique
Au Conseil de la Facult  des sciences

Du mercredi 24 mars 2021 au jeudi 25 mars 2021

Renouvellement complet
Coll ges des personnels

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu le d cret n  2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalit s de mise en  uvre du vote  lectronique par internet pour l' lection des repr sentants du personnel au sein des instances de repr sentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le d cret n  2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif   l' lection ou la d signation des membres du Conseil national de l'enseignement sup rieur et de la recherche et des conseils des  tablissements publics d'enseignement sup rieur relevant du ministre charg  de l'enseignement sup rieur ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers, tels que modifi s le 24 septembre 2020 ;

Vu les statuts de l'UFR Sciences approuv s par le Conseil d'Administration le 3 juillet 2014 ;

Vu l'arr t  n  2021-02 du 14 janvier 2021 relatif au cadrage des  lections par voie  lectronique   distance ;

Vu l'arr te n  2021-37 du 22 f vrier 2021 relatif   l'organisation d' lections   distance par voie  lectronique pour les coll ges des personnels du Conseil de la Facult  des sciences ;

Vu la d lib ration n  CA003-2020 en date du 17 f vrier 2020 relatif   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

ARTICLE 1 : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE POUR LE COLLEGE A DES PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILES

Le bureau de vote  lectronique pour les  lections de repr sentants du coll ge A des professeurs et personnels assimil s au Conseil de la Facult  des sciences se compose comme suit :

- **Pr sidente** : Mme Laurence ESTEVE, Directrice des affaires g n rales, juridiques et institutionnelles de l'Universit  d'Angers

- **Secrétaire** : M. Olivier BONNEFOY, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- **Membres** : Mme Hélène HOWA, déléguée de liste

ARTICLE 2 : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE POUR LE COLLEGE B DES MAITRES DE CONFERENCES ET PERSONNELS ASSIMILES

Le bureau de vote électronique pour les élections de représentants du collège B des maitres de conférences et personnels assimilés au Conseil de la Faculté des sciences se compose comme suit :

- **Présidente** : Mme Laurence ESTEVE, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : M. Olivier BONNEFOY, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- **Membres** :

Mme Mihaela GIRTAN, déléguée de liste

Mme Tassadit AMGHAR, déléguée de liste

ARTICLE 3 : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE POUR LE COLLEGE DES PERSONNELS BIATSS

Le bureau de vote électronique pour les élections de représentants du collège des personnels BIATSS au Conseil de la Faculté des sciences se compose comme suit :

- **Présidente** : Mme Laurence ESTEVE, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : M. Olivier BONNEFOY, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- **Membres** : Mme Nadège BLON, déléguée de liste

Fait à Angers, en format électronique.
Le Président de l'Université
Christian ROBLÉDO

Signé et mis en ligne le 9 mars 2021